

SOMMAIRE

PAGE 2

- La dématérialisation des procédures : fausse promesse de simplification

PAGE 3

- Avenir de L'ONISEP : conserver l'ONISEP, mais à quel prix ?

PAGE 4

- Psychologie et orientation : une histoire sans fin

PAGES 5-6

- Décrochage scolaire : la communication ne suffit pas !

PAGE 7

- Pour l'éducation et l'orientation : des CIO et du service public de psychologie

PAGE 8

- Vigilance collective

Ont collaboré à la réalisation de ce 8 pages

Catherine BAS, François BERTAUD,
Catherine DEANA, Géraldine DURIEZ,
Christine JARRIGE, Aude LEMOUSSU,
Marie-Agnès MONNIER, Solenne OGIER,
Frédérique PÉNAVAIRE,
Catherine REMERMIER, Corine TISSIER,
Florence VILLIERS

Flashez ce code
et retrouvez
la rubrique
des Psy-ÉN sur
notre site internet



POUR NOUS CONTACTER

cio@snes.edu

Tél. 01 40 63 29 20

PSY-ÉN

Éducation, développement et conseil en
orientation scolaire et professionnelle

Derrière les masques !

En cette rentrée 2020, le ministre confirme qu'il est passé maître dans le maniement de l'affirmation autoritaire du flou.

Derrière le masque de la gestion de la crise, ce sont toujours les mêmes orientations libérales, faisant fi de la nécessaire revalorisation des personnels de l'Éducation nationale, assumant le sous-recrutement de fonctionnaires pour mieux recruter des contractuels, poursuivant des réformes délétères pour le service public.

Le champ de l'orientation reste une des cibles privilégiées.

Même si les préconisations du rapport Charvet n'ont pas reçu officiellement l'imprimatur ministériel, dans les faits, les recteurs les plus zélés tentent de les appliquer en continuant à restreindre au maximum les cartes cibles des CIO, à malmenager les personnels, à faire pression sur les directeurs pour qu'ils passent aux Régions. Dans le même temps, ayant déjà mis en cause l'indépendance de l'information en la confiant aux Régions, le ministère organise la transformation des missions de l'ONISEP pour standardiser les heures dédiées à l'orientation assurées par les professeurs, pour labelliser les prestations des start-up en orientation et marginaliser les Psy-ÉN EDO.

Le rapport de la cour des comptes sur les équipes pluriprofessionnelles et les projets de création d'un service de santé scolaire départemental et externalisé sont toujours d'actualité. Il ne s'agit ni plus ni moins d'une nouvelle tentative de décentralisation qu'il va nous falloir combattre. Dissociant ainsi la psychologie de l'orientation, le ministère parviendrait à ses fins et ferait passer les Psy-ÉN du côté de la santé mentale et de la gouvernance des ARS. Ce vieux rêve de l'administration ne date pas d'hier et constitue même une constante dans les combats que la profession a dû mener pour préserver une psychologie de l'émancipation. La communication a ses limites et résiste mal au réel, nous en avons fait maintes fois l'expérience. Il faut faire tomber les masques de cette politique sans ambition pour la jeunesse, socialement sélective et méprisante pour les personnels.

Avec le SNES-FSU, employons-nous dès cette rentrée à la dénoncer auprès des parents, des personnels et des élus.

Ne restons pas isolés, le collectif est une ressource considérable ! ■

Xavier Marand, secrétaire général adjoint
Géraldine Duriez, Psy-ÉN EDO, secrétaire de catégorie
Frédérique Penavaire, directrice CIO, secrétaire adjointe

LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES

Fausse promesse de simplification

Après Parcoursup, dont les dysfonctionnements sont dénoncés chaque année, le ministère de l'ÉN a décidé cette année de dématérialiser les procédures d'orientation (TSO), d'affectation (TSA) et d'inscription pour l'entrée des élèves au lycée et ce, en dépit du contexte sanitaire. Malgré les alertes émises par le SNES-FSU, force est de constater que ce choix a été un échec : outils non opérationnels, délais repoussés à plusieurs reprises, parents perdus dans les démarches...

À l'ère d'« Action publique 2022 » qui vise la dématérialisation de l'intégralité des services publics d'ici l'horizon 2022, l'orientation n'échappe pas au mouvement. Ces outils numériques censés faciliter les procédures accentuent une nouvelle fois les inégalités entre les familles. En effet, certaines d'entre elles n'ayant pas d'accès internet, ne maîtrisant pas l'outil informatique et/ou les procédures, se sont senties abandonnées dans ce nouveau système. En France, 30 % de la population reste éloignée du numérique, selon l'INSEE ; c'est près de 17 % qui ne saurait utiliser internet, touchée par l'illectronisme.

Chacun pour soi

De plus, ces procédures ayant eu lieu pendant la période de confinement, aucun accompagnement présentiel n'a pu se faire dans la quasi-totalité des établissements, pour aider les parents ou leur mettre à disposition des postes informatiques. Les conditions de renseignement de la fiche d'orientation ne sont pas les mêmes selon que l'on se retrouve seul ou que l'on peut demander de



© Olivier Bruchez / Flickr.com

l'aide au professeur principal ou au Psy-ÉN.

Jusqu'alors les « fiches de dialogue » papier permettaient d'entamer ou de poursuivre des échanges avec les collégiens et leurs familles grâce aux entretiens avec les Psy-ÉN conduisant ainsi à une élaboration progressive des choix. Dorénavant, la version numérique, les laisse seuls devant leur écran, démunis sur les choix qu'ils doivent faire et assumer alors que bon nombre ne maîtrisent pas tous les enjeux des procédures. Cela accentue les inégalités entre les familles qui peuvent maîtriser ces processus et

celles qui sont les moins au fait du fonctionnement du système scolaire. Nous ne sommes également pas dupes des choix économiques et politiques qui sont opérés. En effet, il est évident que la mise en place d'un moteur de recherche des formations post-Troisième ne remplacera jamais le guide éponyme de l'ONISEP, jusqu'alors distribué gratuitement à tous les élèves de Troisième (voir article ONISEP). Le ministère met en œuvre le transfert de la mission d'information aux Régions dans les pires conditions – consacrant l'inégalité territoriale.

Quelles ressources pour les Psy-ÉN demain ?

Les guides de l'ONISEP distribués à chaque palier d'orientation vont progressivement disparaître. Dès l'année scolaire 2020-2021, l'Office ne réalisera que la partie nationale du guide Troisième et assurera la partie locale... seulement si la Région lui passe commande ! Abandonnée l'information sur les poursuites d'études après la Seconde, après le bac et pour les élèves en difficulté (« *Après la Troisième SEGPA* »...). Les Régions choisiront – ou non – d'informer les jeunes et leurs parents et chacune le fera à sa manière... Parallèlement, les sites Web des DRONISEP semblent condamnés à disparaître, sans que l'on sache encore à quelle échéance. Le sort des vidéos de l'ONISEP est incertain et la direction s'interroge sur certaines publications nationales comme *Parcours*, qui pourraient être financées par des fédérations professionnelles ! Bref, l'ONISEP va sans doute délaissé une bonne partie de ses productions et de ses missions historiques pour s'aventurer sur des terrains où il risque fort de se perdre !

Au pas de charge

La mise en place de ces téléservices au cours de l'année scolaire, sans qu'aucun texte réglementaire ne soit publié, montre une fois de plus la volonté du ministère d'imposer une organisation dans la précipitation et l'impréparation que le SNES-FSU dénonce avec force. Il est urgent que le ministère entende ce constat et qu'il engage des discussions afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs et proposer des procédures qui permettent un véritable accompagnement de toutes et tous. ■

Conserver l'ONISEP, mais à quel prix ?

À la faveur de l'adoption de la loi de 2018 étendant les compétences des Régions à l'information sur les formations et les métiers et leur transférant les missions des DRONISEP, le ministère a entrepris de promouvoir une « *nouvelle conception de l'orientation* » grâce à la modification des missions de l'ONISEP.

Le contrat d'objectifs et de performance (COP), qui sera soumis en septembre au CA, sort de ses missions historiques d'information pour s'aventurer sur le champ des **processus d'orientation**.

Le Lab'Or : du passé faisons table rase !

Le COP prévoit la création d'un Lab'Or (laboratoire sur l'orientation) « *lieu virtuel et réel, d'échanges et de dialogue sur l'orientation* », accueillant « *toutes les innovations – (y compris celle des start-up en orientation⁽¹⁾) – pour les prototyper et les tester* ». Ainsi, l'ONISEP deviendrait un organe de labellisation des « *bonnes pratiques* » en orientation, à destination des professeurs, promues officiellement par le ministère.

Si le recours à la recherche est plusieurs fois cité, on se demande comment pourront être financés d'éventuels contrats avec des chercheurs. Aucun des travaux conduits depuis plus de 50 ans par différents labora-

toires de recherche en psychologie sur l'orientation, n'est pris en compte ni même évoqué. Aucune référence aux travaux scientifiques sur les liens entre élaboration d'un projet d'avenir et développement psychologique et social, ni sur les évaluations de différentes pratiques relatives à l'éducation à l'orientation. Par contre, une grande proximité est affirmée avec le CRI (centre de recherche interdisciplinaire) fondée par F. Taddéi, grand promoteur des neurosciences cognitives et des théories du développement personnel pour l'orientation. **L'ONISEP va-t-il devenir le nouveau cheval de Troie de la déconnexion de la psychologie et de l'orientation ?**

Des ambitions démesurées, un boulevard pour le privé !

Les nouvelles orientations données à l'office entendent « *éditorialiser et diffuser les connaissances sur le processus d'orientation pour le rendre lisible par tous* » et constituer « *une plateforme d'échanges pour la com-*

munauté apprenante » dans laquelle figurent toutes les start-up financées par les Programmes d'investissements d'avenir (PIA). En ayant recours à l'intelligence artificielle, la direction de l'ONISEP prétend également armer les conseillers de Mon orientation en ligne (MOEL) pour qu'ils s'immiscent sur le terrain du conseil en orientation en suggérant des projets aux consultants.

De plus, l'ONISEP deviendrait organisateur de colloques, de séminaires, de rencontres internationales sur l'orientation. L'Institut français de l'éducation (IFE, ex-INRP) et l'ex-CNESCO réunis en somme. On ne peut que s'interroger sur le rapport entre les ambitions d'un tel projet et sur les moyens pour l'animer qui se résument à un demi-ETP pour le piloter et ne prévoient qu'un seul Psy-ÉN dans l'équipe. Il est fortement à craindre que s'impose une vision unilatérale de l'orientation, à l'écart de la pluralité de la recherche en psychologie. Les start-up pourront profiter du label ONISEP pour imposer leurs prestations et leurs outils, dénués de toute validité scientifique mais également de toute préoccupation d'émancipation sociale ! La plupart des outils proposés par ces organismes ne sont au mieux que des versions « *relookées* » par le numérique, d'outils basés sur des ajustements de profils et ayant montré leurs limites voire leur caractère obsolète. Un boulevard s'ouvre pour la privatisation de l'orientation scolaire et pour le renforcement de la sélection sociale. La défense de l'établissement public est plus que jamais d'actualité. ■



© Alexa Lecherbonnier / Flickr.com

1. Pixis, Impala, Humanroads, My future et Didask, tous financés par des PIA, sont d'ores et déjà cités comme partenaires devant faire partie du Lab'Or. Aucun de ces promoteurs n'est psychologue mais plusieurs sortent d'écoles de commerce.

Une histoire sans fin

La « pédagogisation » de l'orientation scolaire, qu'ont poursuivie les différents ministères depuis 2006, s'amplifie et s'installe aujourd'hui via la refonte des missions de l'ONISEP et la tentative de marginalisation des Psy-ÉN EDO⁽¹⁾. Toute la complexité de l'élaboration du projet d'orientation des élèves est volontairement ignorée.

Premières impasses : les évolutions psychiques à l'adolescence

De nombreux travaux de recherche ont montré l'importance **du temps du développement et de l'histoire singulière et sociale pour se projeter dans le monde adulte.**

► L'acquisition de compétences cognitives

Le processus de mise en relation d'une perception de soi et d'une représentation des métiers s'étend sur toute la durée du collège. Il faut du temps pour être capable d'extraire des catégories de description des métiers qui ne soient plus liées à la personne qui l'exerce. Ce n'est qu'en fin de collège/début de lycée que l'adolescent peut commencer à faire des hypothèses sur ses chances de réaliser ce qui lui paraît enviable, à différencier le possible et le probable.

On sait d'autre part que les centres d'intérêt ne sont pas stabilisés avant le milieu du lycée, ce qui interroge sur cette volonté de vouloir que les élèves déterminent leurs projets de plus en plus tôt.

► Les transformations psychiques

Les adolescents sont confrontés à des tâches développementales majeures : réaménager les mécanismes de défense, les identifications et les systèmes de représentation⁽²⁾, trouver de nouvelles identifications, de nouveaux idéaux leur permettant de dégager une cohérence interne, une identité autour d'un ensemble de valeurs⁽³⁾.

Loin d'être linéaire, le développement psychologique est plutôt pendulaire, pris dans des mouvements psychiques faits d'alternance entre périodes de retrait (dégagement de l'objet infantile



© Louisella Planeta Leoni / Pixabay

et travail de deuil, puis recherche de nouvelles identifications) et périodes de progression, liées à la recherche d'indépendance, de sens et d'articulation du présent et du passé en perspective de la vie future. Ces alternances ne semblent pas toucher filles et garçons aux mêmes moments, et d'importantes disparités existent également pour un même sexe.

Comment les professeurs pourraient-ils percevoir et interpréter cette construction identitaire balbutiante, et non homogène pour un groupe d'âge donné ? Ne risquent-ils pas de prendre « au pied de la lettre » l'énonciation des projets aux différentes étapes, sans comprendre dans quelles problématiques ils s'insèrent, et d'en limiter ainsi les possibilités de développement ?

► L'histoire singulière de chacun

En fonction du contexte familial et environnemental, l'adolescent va trouver, dans l'expression de son projet, un moyen de signifier à un moment donné son opposition, sa passivité,

son désir de conformité ou de réparation de vécus personnels et/ou familiaux parfois douloureux, son besoin de trouver une image de lui-même valorisée, etc. **Comment les professeurs pourraient-ils avoir accès pour chacun de leurs élèves, à ces fonctions du projet et surtout, comment pourraient-ils en favoriser l'élaboration et le dépassement ?**

Seconde impasse : l'origine sociale

Ces processus, déjà complexes pour tous, sont différenciés selon l'origine sociale et redoublent les obstacles pour les élèves de milieu populaire.

► La différenciation du rapport aux savoirs

selon les milieux, mise en évidence par l'équipe Escol (Charlot, Bautier, Rochex), est un frein non négligeable dans la projection dans l'avenir. Les élèves qui ont une vision utilitariste des savoirs, qui peinent à accorder de la valeur aux savoirs disciplinaires pour eux-mêmes, ont plus de risques de se trouver en difficulté. Les représentations de l'avenir et des

études sont – comme les représentations sociales des métiers – prises dans des ensembles relativement cohérents liés aux rapports à soi, aux autres et au monde, acquises dans la famille et dans le milieu. Il faut du temps et des activités spécifiques pour les faire évoluer. En ignorer le poids, revient à renforcer l'autocensure.

► La focalisation sur les obstacles

La diffusion d'informations prétendument réalistes, centrées sur les obstacles et les difficultés d'accès à certaines formations ou métiers, aura un effet plus dissuasif auprès des enfants d'origine modeste (Förner et Vouillot, 1995). **En suivant les « bonnes pratiques », l'information « efficace » promues par le minis-**

tère, en minorant le poids du social dans les différences de développement des adolescents, les professeurs ne risquent-ils pas de renforcer sans le vouloir ces phénomènes d'auto-sélection ?

C'est bien l'originalité du métier de Psy-ÉN EDO que de pouvoir inscrire ces différentes dimensions dans le temps. Il s'agit de comprendre ce qui se joue pour un adolescent, entre le cours de son développement psychologique et social et son histoire singulière, son rapport aux savoirs et sa capacité à se projeter dans l'avenir. Comment accompagner son cheminement, tenter de créer une dynamique positive entre ces trois pôles et permettre l'ouverture de possibles grâce au travail de suivi ? Cette mis-

sion assurée par le service public est essentielle pour la démocratisation scolaire. Mais cette conception n'est pas du goût de ce gouvernement qui assimile orientation à assignation de places au nom du « réalisme économique ». La défendre rejoint une bataille plus large contre la réduction des apports de la clinique et la limitation de la psychologie aux neurosciences, à la « rééducation comportementale » et à la psychopathologie. Pour une orientation émancipatrice, refusons ces visions étriquées de la psychologie à l'École et de l'orientation. ■

(1) Voir article ONISEP

(2) Cahn, 2002

(3) Erikson

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La communication ne suffit pas !

La période de confinement puis de déconfinement a mis en lumière les inégalités du système éducatif, que le SNES-FSU dénonce depuis toujours, et a provoqué l'éloignement de l'école de milliers d'élèves. Le ministère a beaucoup communiqué sur ce sujet et annoncé l'objectif de ramener ces élèves vers l'école. Réelle volonté ou vrai plan de communication ?

Cette rentrée confronte les personnels à un défi éducatif majeur : redonner le goût de l'école aux élèves qui ont décroché pendant le confinement et le déconfinement. On peut s'interroger sur la volonté du ministère de ramener ces élèves vers l'école lorsqu'on voit le peu de moyens mis à disposition des professeurs pour pallier les retards accumulés et qu'on voit comment le ministre a mis à profit la période du confinement pour multiplier les ouvertures vers les associations et les organismes privés (projets des 2S2C, organisation d'ateliers pédagogiques dans les centres commerciaux labellisés « vacances apprenantes »...).

Qu'en est-il réellement du plan de lutte contre le décrochage annoncé par le ministre ?

Lors de la sortie du confinement le ministère a mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge les élèves qui se sont éloignés de l'École. Ainsi, les personnels auront-ils vu apparaître des fiches émanant du minis-

tère, de l'ONISEP afin d'expliquer aux équipes comment faire leur métier. Simultanément, les chefs d'établissement et les DCIO étaient sommés par l'administration de faire remonter les listes d'élèves en situation de décrochage.

Le décalage entre l'affichage d'une lutte contre les inégalités et les « réponses » apportées par le ministère laisse pour le moins perplexe !

En effet ! Les équipes pluriprofessionnelles n'ont pas attendu les fiches pratiques du ministère pour contacter les élèves et leurs familles, se réunir en visioconférence, organiser les Groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) en distanciel... Les Psy-ÉN ont continué les suivis individuels et les DCIO en lien avec les animateurs FOQUALE ont poursuivi le repérage des situations.

Derrière la com', les intentions du ministère

Cette prise de conscience bien tar-

dive ne doit pas nous faire oublier les rapports et nombreuses préconisations particulièrement dangereuses concernant les élèves en voie de décrochage ou les jeunes décrochés (jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification).

Pour mémoire : le rapport Charvet préconise la fermeture des CIO alors qu'ils sont particulièrement impliqués dans le traitement du décrochage via les Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), et l'ont été tout particulièrement pendant le confinement. Le rapport Charrière sur l'obligation de formation des 16-18 ans entérine le rapport Charvet et externalise le traitement du décrochage en le confiant aux seules missions locales. Ces dernières seraient positionnées sur la prise en charge des décrochés mais aussi sur la **prévention du décrochage des moins de 16 ans**, encore sous la responsabilité des établissements scolaires !

Ces rapports, non seulement ne →



© Alexandra Koch / Pixabay

→ **prévoient aucun moyen pour remédier au décrochage scolaire au sein de l'Éducation nationale, mais passent sous silence le rôle des Psy-ÉN impliqués dans les GPDS et le suivi individuel, le rôle des DCIO pivots du réseau FOQUALE et des PSAD.**

On aurait espéré, dans les conditions exceptionnelles de la crise sanitaire, un véritable plan de lutte contre le décrochage car le travail à distance a accentué les inégalités et renforcé l'éloignement de certains élèves avec l'école. Le manque d'équipement informatique des familles, les difficultés de connexion internet (zone blanche), l'absence d'adulte pour soutenir et motiver les élèves au quotidien ont accentué l'éloignement de l'École. Par exemple, en LP, malgré l'énergie déployée par les équipes, le contact a été perdu avec 50 % des élèves. 20 à 30 % d'entre eux n'ont pas confirmé leur affectation dans Parcoursup pour la rentrée scolaire. En collège, le tri effectué par l'application Affelnet va laisser des élèves sans affectation en lycée, de même avec Parcoursup pour l'accès à l'enseignement supérieur.

Face à cette situation, le plan de lutte contre le décrochage du ministère n'a pas anticipé toutes les créations de places nécessaires tant dans les voies GT et professionnel que dans l'enseignement supérieur. Il s'est contenté de demander des informations statistiques ou a incité les enseignants à faire le tra-

vail d'accompagnement des élèves qui ont du mal à revenir vers les apprentissages, se substituant ainsi aux Psy-ÉN. Mais rien ne semble prévu pour accompagner pédagogiquement les élèves qui se sont éloignés de l'École durant le confinement. Certaines académies sollicitent les Psy-ÉN pour qu'un accueil psychologique soit mis en place dans les établissements, mais la communication ministérielle occulte leur rôle ainsi que celui des CIO.

Ce que demande le SNES-FSU

Le décrochage a été exacerbé par la crise sanitaire mais il résulte surtout d'un manque d'investissement éducatif depuis plusieurs années, d'un affaiblissement du travail en équipe en raison d'une pénurie de recrutement des personnels, en particulier celui des Psy-ÉN EDO (aucune création d'emploi depuis plus de trente ans, et seulement soixante-quinze postes au concours 2020).

Un vrai plan de lutte contre le décrochage viserait à :

- renforcer le travail d'équipe pluri-professionnelle dans les EPLE pour prévenir les sorties précoces du système éducatif ;
- mettre en place des dispositifs permettant aux 90 000 jeunes qui abandonnent le système éducatif sans qualification de retrouver un parcours de formation qualifiant ;
- mettre en place des dispositifs de remédiation et de remobilisation scolaire. ■

Agenda

Le SNES-FSU accorde beaucoup d'importance à la réflexion collective et aux débats. Comme les années précédentes plusieurs occasions de rencontres pour alimenter nos idées et nos pratiques sont prévues. Les dates qui suivent, prévoient des réunions en présentiel mais pourront également être diffusées à distance si la situation nous y contraint. Par ailleurs des stages nationaux et académiques viennent compléter ces manifestations nationales. ces initiatives sont gratuites et accessibles sur inscription.

► **Le colloque des Psychologues de la FSU, « Covid 19 : quels effets psychologiques de la crise sanitaire, quel effet "loupe" sur les inégalités sociales et les discriminations ? Réflexions et positionnement des psychologues »** : jeudi 26 et vendredi 27 novembre à Paris.

► **Les journées d'études des Psy-ÉN, « Prendre en compte la singularité en excluant le social ? Place des Psy-ÉN dans l'École, missions et valeurs à défendre »** : mercredi 27 et jeudi 28 janvier 2021 à Paris (report du colloque des Psy-ÉN prévu en juin 2020).

► **Les journées d'études de la Société française de Psychologie dont le SNES-FSU est membre, « Crise sanitaire, place des psychologues et apport de la psychologie en temps de crise »** : vendredi 11 et samedi 12 décembre à Paris.

Des CIO et du service public de psychologie

Après les tentatives de création de guichets uniques pour l'orientation en 2010-2011, et suite aux mobilisations importantes impulsées par le SNES-FSU, le principe de la conservation d'un service public d'orientation de l'Éducation nationale a été acté.

Mais le gouvernement Hollande a traduit ce principe par la définition d'une carte cible, déterminant le nombre minimal de CIO que l'État devait conserver. Sans aucune concertation, le plus souvent, les rectorats se sont lancés dans une politique de fusions, déplacements et fermetures de CIO, dépassant dans plusieurs académies le cadre de la carte cible. Ballottés d'un endroit à l'autre, parfois à six mois d'intervalle, les personnels sont maltraités en particulier les DCIO qui doivent protéger leur équipe et tenter d'aménager les conditions les moins défavorables pour les usagers comme pour les personnels.

Les menaces toujours présentes du rapport Charvet

Suite à l'annonce de l'ancien directeur de cabinet du Ministre en avril 2018, sur la fermeture de tous les CIO et la nomination des Psy-ÉN EDO dans les EPLE, un rapport a été demandé aux IGEN P. Charvet et M. Lugnier, dont les conclusions étaient déjà dans la commande ! Après la présentation officielle de ce rapport en juin 2019, le ministre devait faire connaître les préconisations qu'il retiendrait. Plus d'un an après, les personnels vivent toujours sous la menace d'une décision de fermeture de tous les CIO, sauf un par département.

Mais certaines académies font du zèle. Ainsi, à Orléans-Tours, le CSAIO a-t-il entrepris de réduire le nombre de CIO de dix-huit à six et d'imposer aux DCIO des missions, y compris à la région, au mépris des textes réglementaires. Les DCIO sont des fonctionnaires de l'État et ne peuvent être détachés contre leur gré ni voir changer leur affectation en cours d'année. Le SNES-FSU s'est battu toute l'année

dernière pour empêcher ces manœuvres et pressions sur les DCIO, à la limite du harcèlement.

Dans l'académie de Versailles, il a fallu toute la vigilance du SNES-FSU et la mobilisation des collègues pour que le rectorat abandonne son idée de faire passer le principe de la réouverture de deux CIO par département seulement : une anticipation déguisée du rapport Charvet en somme. La faiblesse des justifications et des risques pour la santé des personnels comme des usagers, développés par le SNES-FSU, ont permis de faire reculer le rectorat !

De l'utilité de lieux de travail collectifs pour les Psy-ÉN

La période du confinement a bien montré que contrairement à ces politiques gestionnaires, l'existence des CIO avait été un point de repère précieux pour les élèves, les parents et les équipes. L'habitude du travail collectif, l'organisation et la coordination portées par les DCIO malgré l'absence de moyens institutionnels, ont per-

mis aux équipes de fonctionner, d'échanger sur les difficultés et souvent de trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés.

Dans le même temps, les Psy-ÉN EDA, se sont plaints de l'isolement. Ce n'est que grâce aux initiatives des équipes locales que les collègues Psy-ÉN du premier degré ont pu organiser des rencontres à distance, sans aucun support institutionnel.

Un vrai service de psychologie pour l'Éducation et l'orientation

Ne serait-il pas temps de redonner de l'actualité à une revendication, qui faillit aboutir en... 1961 !

Chargé d'une mission sur les conseillers et psychologues scolaires de l'époque, le recteur Jean Capelle (direction générale de l'organisation des programmes scolaires) préconisait de les réunir dans un corps commun et de créer des centres de psychologie et d'orientation. Le refus de G. Pompidou fit capoter cette idée avant-gardiste.

Loin des batailles de clocher, il serait temps de donner à la psychologie dans l'Éducation nationale une véritable visibilité avec la création d'un service de psychologie pour l'Éducation et l'orientation, de la maternelle à l'enseignement supérieur et de centres locaux de psychologie pour l'Éducation et l'orientation. Lieux d'échanges, de rencontres et d'élaboration communes, échappant au lobby médical, espace de réflexions et d'actions des Psy-ÉN affirmant la spécificité de leur approche dans l'École, ils seraient à la fois une ressource importante pour les élèves, les parents et les équipes et pour les Psy-ÉN eux-mêmes. ■



© PXLhere

Vigilance collective

Nous avons pu constater dès la sortie du confinement, la promptitude avec laquelle ce gouvernement utilisait la crise sanitaire pour faire passer un certain nombre de mesures très favorables aux entreprises tandis qu'il restait sourd aux demandes des salariés. Dans notre secteur, le retour du confinement a mis à jour, à la fois, l'absence de prise en compte des CIO dans le protocole sanitaire, les tentatives de faire passer « en douce » quelques mesures du rapport Charvet et la poursuite des attaques de la cour des comptes et du lobby médical sur notre métier.

En cette rentrée, rien n'est donc réglé, et une fois de plus la vigilance collective et la mobilisation doivent être au rendez-vous :

- contre les tentatives d'intrusion, dans les établissements, d'organismes de tous genres, favorisées par le ministère, sur l'accompagnement et le conseil. Non contents d'avoir obtenu des financements publics via le Programme d'investissement d'avenir (PIA), ils sont désormais les partenaires privilégiés de l'ONISEP qui pourra ainsi labelliser leurs prestations ;
- contre les nouvelles missions de l'ONISEP dont l'objectif consiste à fournir aux professeurs des séquences labellisées et des modèles de « *bonnes pratiques* » qui leur permettront de se passer des Psy-ÉN EDO ;
- contre les manœuvres du lobby médical et de la cour des comptes qui cherchent à externaliser les membres de l'équipe pluriprofessionnelle aux départements et à placer les activités

Un vaste plan social

Pendant le confinement, le SNES-FSU a discuté àprement les conditions du plan social qui va priver, à terme, les DRONISEP de 155 emplois à temps plein, soit 62 % de leurs effectifs. Notre action a permis à plusieurs agents de conserver leur emploi au sein de l'Office.

La situation est accablante : fin août, 35 collègues en CDD ont été licenciés. Pour les titulaires, c'est la mutation contrainte et, quand ils sont ITRF, la grande inconnue car ils devront passer des entretiens de recrutement après dix, parfois vingt ans d'ancienneté, alors qu'ils n'ont jamais démérité.

Le SNES-FSU continuera à défendre les intérêts des collègues et à se battre pour que pour que chacun soit réaffecté sur un poste correspondant à ses compétences et qualifications.

des psychologues sous le contrôle des médecins scolaires et des ARS ;

- contre l'application « de fait » du rapport Charvet et de nouvelles fermetures de CIO.

Pour empêcher la mise en œuvre de tous ces projets néfastes, une seule solution : l'échange, le débat, l'action. Il faut se faire entendre :

- pour obtenir au plus vite des moyens permettant de faire respecter

le protocole sanitaire et d'éviter que l'administration n'en profite pour laisser fermer certains CIO ;

- pour veiller à ce que tous les postes soient pourvus à la rentrée et être vigilant concernant les fermetures de postes ;
- pour informer les professeurs des menaces de décentralisation qui pèsent sur les membres des équipes pluriprofessionnelles dans le cadre de la loi 3D et proposer la rédaction de motions avec les infirmiers, assistants de service social, et médecins à faire adopter dans les conseils d'administration ;
- pour alerter les élus ;
- pour investir les États généraux du numérique, organisés dans les académies du 16 septembre au 14 octobre et, avec le SNES-FSU, faire la clarté sur les outils numériques prétendument novateurs que proposent les start-up en orientation.

Et surtout, pour ne pas rester isolés ! Participez aux réunions organisées par le SNES-FSU en présentiel ou à distance afin d'échanger et de décider collectivement des actions à mettre en œuvre pour la défense de notre métier et du service public d'orientation de l'ÉN. ■

